

Rapport annuel 2024

L'année écoulée a sans doute été notre année la plus importante, après sept ans d'efforts pour obtenir un jugement sur notre plainte climatique. Le 9 avril, nous nous sommes une fois de plus rendues à la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg, mais cette-fois-ci pour entendre le verdict et donc avec de grandes attentes. L'audience a été beaucoup plus courte que celle de l'année précédente, et lorsque la présidente de la Cour de l'époque, S. O'Leary, a terminé son intervention, nous avons eu du mal à croire que nous avons effectivement obtenu le maximum tant attendu, par 16 voix contre une. Par sa décision, la Cour a confirmé que les vagues de chaleur de plus en plus fréquentes et intenses, dues au changement climatique, représentent un réel danger pour notre santé en tant qu'aînées. En vertu de l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme, qui protège le droit au respect de la vie privée et familiale, la protection du climat doit être considérée comme un droit humain. De même, la Cour a constaté une violation de l'article 6 étant donné que notre plainte n'a pas été admise par les tribunaux suisses.

Notre joie était bien sûr sans limite ! Nous avons immédiatement pu faire part de notre enthousiasme aux innombrables journalistes présent·es, dont certain·es nous avaient accompagnées depuis Bâle et faisaient parfois la queue pour pouvoir nous parler. L'intérêt des médias, y compris ceux de l'étranger et même d'autres continents, était énorme, tout le monde voulait nous féliciter et en savoir plus sur notre sensationnelle victoire.

Depuis lors, nous sommes plus que jamais sollicitées pour des conférences, des interviews, des tables rondes et des portraits dans les médias les plus divers. Et nous sommes fréquemment invitées à l'étranger, y compris dans des pays de langue différente, pour présenter notre association. De nombreuses personnes souhaitent s'inspirer de notre action. Parfois, lorsque le déplacement s'avère trop long, nous participons à des événements en visioconférence.

Nous avons également reçu des lettres et des e-mails de félicitations du monde entier. Nous sommes en quelques sortes devenues des célébrités mondiales ! Bien sûr, nous avons aussi reçu quelques messages de jalousie et de haine, anonymes pour la plupart, mais nous ne nous laissons pas intimider.

Malheureusement, nous avons vite remarqué que nous recevions beaucoup plus de marques de joie et de reconnaissance de l'étranger que de Suisse, surtout en ce qui concerne le Parlement. Après que le Conseil des États puis le Conseil national ont accusé les « juges étrangers » de Strasbourg de faire de l'activisme et dénigré leur travail, nous sommes maintenant confrontées à un Conseil fédéral qui ne veut pas appliquer le jugement, car la Suisse serait déjà sur la bonne voie à ses yeux. Il avait

jusqu'au 9 octobre pour soumettre son plan d'action climatique au Comité des ministres. Nous sommes impatientes de voir si ce dernier estimera lui aussi que la Suisse en fait déjà assez pour limiter le réchauffement climatique à 1,5° comme le prévoit l'accord de Paris sur la base de preuves scientifiques. Avec l'aide de notre avocate Cordelia Bähr, nous avons soumis notre prise de position sur la requête du Conseil fédéral, en expliquant clairement que son plan ne remplira jamais cet objectif. Il s'agit avant tout de présenter un budget de CO₂ pour la Suisse qui soit équitable et qui indique combien d'émissions nous pouvons encore rejeter sans porter gravement atteinte aux droits humains dans le monde entier.

L'assemblée générale de l'année dernière s'est tenue le 4 juin à Berne, au PROGR. Elle a été consacrée principalement aux informations concernant le jugement de la Cour, présentées par nos avocat-es Cordelia Bähr et Martin Looser, par Georg Klingler, par les deux coprésidentes et par Norma Bargetzi. De plus, une discussion animée a eu lieu sur la proposition, finalement retirée, de créer une section à Bâle. Nous avons également pris congé de notre secrétaire de longue date, Regula Barben, et accueilli Momo Suter qui a repris cette fonction.

En 2024, nous avons tenu onze réunions du comité et totalisé plus de 11 700 heures de travail bénévole des membres du comité. En septembre, nous nous sommes réunies pour une retraite de plusieurs jours à la maison Lassalle, à Schönbrunn, afin de réfléchir à notre travail passé et de discuter de l'orientation future de notre association. Il était clair pour nous toutes que nous allions continuer en tant qu'association indépendante de personnes concernées en poursuivant notre lutte pour une mise en œuvre du jugement conforme à la justice climatique.

Voici quelques-unes de nos innombrables activités en Suisse et à l'étranger, lors desquelles nous avons pu présenter notre plainte et le jugement.

- Fin janvier, plusieurs membres du comité ont à nouveau participé à la randonnée hivernale des Jeunesses socialistes à l'occasion du WEF et un discours a été prononcé par nous dans ce cadre.
- La Conférence nationale suisse sur la promotion de la santé a eu lieu le 1^{er} février au Kursaal de Berne, avec un exposé de Pia Hollenstein : « Le changement climatique et la santé des aînées ».
- Le 12 avril, juste après notre victoire à Strasbourg, nous avons organisé une grande célébration au PROGR à Berne, en présence de nombreuses membres et avec une série de discours prononcés. La coprésidente Rosmarie Wydler-Wälti nous a rejoint plus tard dans la soirée puisqu'elle était invitée à l'émission « Arena » de la télévision suisse le même jour.
- Le 19 avril, quelques-unes d'entre nous ont participé à la grève mondiale pour le climat à Zurich et y ont tenu un discours.

- Les 5 et 12 juin, quelques membres du comité ont suivi les débats parlementaires relatifs à notre jugement dans les tribunes de la salle du Conseil des États et du Conseil national.
- Le 4 juin, l'émission télévisée « Club » de SRF a eu lieu avec la participation de Pia Hollenstein sur le thème : « Le conflit autour du jugement sur le climat divise la politique ».
- Le 25 juin, Rosmarie Wydler-Wälti a participé au sommet sur la durabilité de Süddeutsche Zeitung à Munich.
- Le 2 juillet, Elisabeth Stern a donné une conférence TEDx dans le cadre de l'événement TEDx Countdown à Zurich.
- Du 29 au 30 juillet, des représentantes de notre association ont participé au congrès d'été de Fridays for Future Allemagne, à Halle an der Saale.
- Le 31 août, nous avons fait une intervention lors de la manifestation pour le climat qui a été organisée à Schaffhouse.
- Le 26 septembre, Pia Hollenstein a participé au European Health Forum Gastein.
- Les 2 et 3 novembre, le Groupe « Arbeitskreis Frauengesundheit » a organisé à Dresde un congrès sur le thème « La santé des femmes et le changement climatique », avec la participation de Pia Hollenstein.
- Le 6 novembre, deux membres du comité ont présenté notre affaire lors du congrès « Friends of Europe » à Bruxelles.
- Le 22 novembre, un colloque de l'association Femmes & Sciences a eu lieu à l'Université de Strasbourg, incluant une table ronde avec Anne Mahrer, coprésidente de notre association Aînées pour le climat.
- Le 22 décembre, une audition sur le projet « The Witness Stand for Climate Justice » s'est tenue à la Cour internationale de justice de La Haye avec Pia Hollenstein.
- Le 8 décembre, à l'occasion de la Journée des droits humains, deux membres du comité ont été invitées à présenter notre histoire au théâtre d'Ingolstadt.
- Les 3 et 10 décembre, deux conférences sur le climat se sont déroulées à Genève (Programme des Nations Unies pour le développement et Programme des Nations Unies pour l'environnement). Elisabeth Stern y a fait trois interventions. Un débat public entre Mary Robinson et Elisabeth Stern sur « la sagesse des ancien·nes » (« Wisdom of the Elders ») a reçu un écho exceptionnel.

Le groupe local AR/AI/SG des Aînées pour le climat a de nouveau été très actif et a réalisé un important travail de sensibilisation du public en organisant plusieurs activités.

Un groupe local s'est également formé à Bâle et a participé à de nombreuses actions en faveur du climat.

Nos activités sont nombreuses et variées. Une liste détaillée est disponible sur notre site Internet : <https://ainees-climat.ch/activites>

Par ailleurs, les distinctions suivantes nous ont été décernées l'année dernière :

- « The Independent » nous a incluses dans sa liste des « 100 principaux défenseurs de l'environnement du monde ».
- La BBC a mentionné notre coprésidente Rosmarie Wydler-Wälti parmi les 100 femmes les plus influentes du monde en 2024, seule Suissesse à figurer dans ce classement.
- La célèbre revue scientifique « Nature » a compté notre avocate Cordelia Bähr au nombre des « 10 personnes qui ont marqué la science en 2024 », là encore comme seule Suissesse.
- La Fondation suisse Somazzi nous a décerné son prix pour notre engagement en faveur des droits humains.
- Le 22 juin, nous avons reçu la « Navicella d'oro per l'ambiente », avec le groupe Giudizio Universale ». Ce prix nous a été décerné dans le cadre du festival de littérature de Rome par la Società Geografica Italiana pour notre engagement en faveur de la justice climatique.

De plus, le cinéaste Benjamin Weiss et l'auteur Daniel Hitzig nous ont filmées dans différents endroits de Suisse afin de finaliser leur grand documentaire de 70 minutes sur les Aînés pour le climat, intitulé « Trop chaud ». Il devrait être projeté pour la première fois le 9 avril à Berne, pour marquer le premier anniversaire de notre victoire.

En vue de la réalisation d'un livre, la journaliste Brigitte Hürlimann nous a invitées à plusieurs reprises pour une interview et est également venue nous rendre visite.

Le journaliste Sevan Pearson écrit lui aussi un livre sur notre histoire, qui paraîtra le 9 avril 2025.

Un grand merci aux nombreuses et généreuses personnes qui nous soutiennent par leurs dons et nous permettent de financer nos activités. Nous remercions, bien sûr, Greenpeace pour son important soutien financier, ainsi que Georg Klingler (Greenpeace) pour son expertise, les avocat-es Cordelia Bähr, Martin Looser et Raphaël Mahaim ainsi que Regula Barben (secrétariat) et Momo Suter qui a repris ce poste, sans oublier le travail de secrétariat de Muriel Klingler.

Nous sommes très heureuses de voir que notre affaire a eu un énorme écho positif dans le monde entier et qu'elle a encouragé d'autres personnes à entreprendre des démarches juridiques dans divers pays. Nous avons déjà connaissance de nombreuses requêtes climatiques déposées à travers le monde en s'appuyant sur le jugement que nous avons obtenu. Et surtout, nous espérons que l'issue positive de

notre plainte, qui reconnaît que la protection du climat est un droit humain, incitera la Suisse et tous les autres États du Conseil de l'Europe à adopter enfin une politique climatique efficace, afin de respecter l'accord de Paris sur le climat, reconnu par toutes et tous, avec un objectif de zéro net en 2050.

Une chose est sûre : nous resterons unies en tant qu'association pour continuer à être visibles et pour suivre l'application du jugement.